

Nouveau  Brunswick

Éducation

Excellence en éducation
L'école primaire

Octobre 1995



Nouveau Brunswick

Éducation

Excellence en éducation

L'école préventive

ISBN : 1-55137-504-4

Direction des services pédagogiques
Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Fredericton (N.-B.)

Octobre 1995



Table des matières

INTRODUCTION	i
CHAPITRE 1 - LA MISSION DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE.....	1
CHAPITRE 2 - LES PRINCIPES DIRECTEURS.....	3
CHAPITRE 3 - LE RÔLE DE DIVERS INTERVENANTS	7
<i>L'élève</i>	7
<i>L'enseignant</i>	7
<i>Les parents</i>	7
<i>La direction de l'école</i>	8
CHAPITRE 4 - L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE RENOUVELÉE	9
<i>Les étapes de l'école primaire</i>	9
<i>Le regroupement des élèves</i>	10
<i>L'environnement pédagogique</i>	11
<i>La programmation scolaire</i>	13
<i>L'évaluation des apprentissages</i>	14
<i>Le régime pédagogique</i>	15
CHAPITRE 5 - LE CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE	19
CONCLUSION	21

Nota : Dans le but d'alléger le texte, lorsque le contexte de rédaction l'exige, le genre masculin est utilisé à titre épïcène.

Table des matières

Introduction 1

Chapitre 1 - La notion de l'efficacité 5

Chapitre 2 - Les principes directeurs 15

Chapitre 3 - La mise en œuvre 25

1.1.1. Les principes 25

1.1.2. Les objectifs 25

1.1.3. Les stratégies 25

1.1.4. Les ressources 25

1.1.5. Les acteurs 25

1.1.6. Les processus 25

1.1.7. Les résultats 25

1.1.8. Les défis 25

1.1.9. Les opportunités 25

1.1.10. Les conclusions 25

Chapitre 4 - L'innovation 35

4.1. Les principes 35

4.2. Les objectifs 35

4.3. Les stratégies 35

4.4. Les ressources 35

4.5. Les acteurs 35

4.6. Les processus 35

4.7. Les résultats 35

4.8. Les défis 35

4.9. Les opportunités 35

4.10. Les conclusions 35

Chapitre 5 - La culture de l'école 45

5.1. Les principes 45

5.2. Les objectifs 45

5.3. Les stratégies 45

5.4. Les ressources 45

5.5. Les acteurs 45

5.6. Les processus 45

5.7. Les résultats 45

5.8. Les défis 45

5.9. Les opportunités 45

5.10. Les conclusions 45

Annexe 1 55

Annexe 2 65

Annexe 3 75

Annexe 4 85

Annexe 5 95

Introduction

La Commission Downey-Landry, dans son rapport *L'école à l'aube du 21^e siècle*, invitait une remise en question de l'organisation pédagogique et administrative des écoles publiques de la maternelle à la 12^e année. La mise en place d'une école secondaire de quatre ans, regroupant les élèves de la 9^e à la 12^e année, tel que le recommandait le rapport, est à toute fin pratique complétée. Il y a lieu de voir maintenant quelle forme prendra l'école primaire de la maternelle à la 8^e année.

Au cours de la dernière décennie, de nouveaux programmes d'études ont été élaborés apportant des améliorations pédagogiques importantes au primaire. Toutefois, en vertu de la croissance rapide de l'univers des connaissances et de la compréhension du processus d'apprentissage, la Commission a reconnu le besoin d'un renouveau plus englobant au niveau des structures et des approches pédagogiques.

Dès l'école primaire, les élèves doivent acquérir des apprentissages fondamentaux dans les disciplines de base, en particulier dans leur langue maternelle. Il faut accorder de l'importance aux habiletés intellectuelles telles la résolution de problèmes, la pensée critique et la prise de décision. Il est essentiel que les enfants développent le goût d'apprendre et de se dépasser dès leurs premières années à l'école, sinon il leur sera difficile, voire impossible, de le faire par la suite.

En cette fin de millénaire, il est indéniable que la société vit de profondes mutations. Les jeunes qui arrivent à l'école primaire aujourd'hui auront à évoluer dans une société dont les paramètres risquent d'être fort différents de ceux que nous connaissons. Ceux qui auront acquis une base solide de connaissances et qui auront développé de nombreuses habiletés personnelles et sociales auront plus de succès à se tailler une place de choix dans cette société de demain.

Afin que l'éducation soit une réussite, il n'est pas tout de savoir, il faut également savoir faire et savoir être. Dans ce contexte, le défi est de se donner un modèle d'école primaire qui profite pleinement des ressources et qui maximise la qualité des services éducatifs. Il importe de voir quelles sont les stratégies à privilégier afin d'assurer le renouvellement de l'école primaire. Quelle est la structure de cette école? Quels éléments d'éducation et de formation devrait-on y trouver?

Le présent document amorce une réflexion sur le sujet et propose des modalités d'action conduisant à une école primaire renouvelée et davantage adaptée à notre temps. Il est le résultat d'une concertation entre le ministère de l'Éducation et de nombreux intervenants du milieu scolaire et universitaire.

Introduction

Le présent rapport a été préparé par le Bureau de l'évaluation de la qualité de l'éducation (BEQE) en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI). Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario. Le BEQE a été créé en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) et a pour mandat d'évaluer la qualité de l'éducation en Ontario.

Chapitre 1

La mission de l'éducation publique

La mission de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick, publiée en 1993 par le ministère de l'Éducation, définit la vision et les objectifs de l'éducation de la province et sert de cadre de référence pour l'élaboration du présent document. L'école primaire veut actualiser les buts et objectifs découlant de cette mission en mettant en place un régime et des approches pédagogiques qui visent le développement global de l'enfant.

L'énoncé de base de *La mission de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick* se présente comme suit :

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour devenir des apprenants perpétuels afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

Le but de l'éducation publique est de favoriser le développement de personnes autonomes, créatrices et épanouies, compétentes dans leur langue, fières de leur culture, sûres de leur identité et désireuses de poursuivre leur éducation pendant toute leur vie. Elles sont ainsi prêtes à jouer leur rôle de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste intégrée dans un projet de paix mondiale fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions : son développement intellectuel, physique, affectif, social, culturel, esthétique et moral. L'école est un milieu d'apprentissage et de formation où les élèves vivent pleinement leur jeunesse tout en préparant leur vie adulte.

L'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de cette mission. Son action doit être fondée sur un partenariat avec les parents, le conseil scolaire, le ministère de l'Éducation et la communauté. Ce partenariat, essentiel à l'atteinte des objectifs d'excellence en éducation, met en valeur les compétences et les responsabilités des divers partenaires.

Les buts et objectifs découlant de l'énoncé de mission prescrivent donc d'aider chaque élève à :

1. Développer le goût de l'excellence ;
2. Acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales nécessaires pour comprendre et exprimer des idées ;
3. Développer des attitudes à acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales à la compréhension des structures mathématiques ;
4. Acquérir des connaissances et des habiletés scientifiques et technologiques ;
5. Acquérir les connaissances, les attitudes et les valeurs nécessaires à la formation personnelle et sociale ;
6. Acquérir les connaissances, les habiletés, les attitudes et les valeurs pour se maintenir en bonne santé ;
7. Acquérir les connaissances, les attitudes et les valeurs reliées aux divers modes d'expression artistique ;
8. Développer des attitudes susceptibles de contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains des personnes et des peuples ;
9. Acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires pour répondre aux exigences du monde du travail ;
10. Établir des rapports harmonieux avec son environnement ;
11. Acquérir les habiletés d'adaptation au changement ;
12. Poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie ;
13. Considérer la langue et la culture comme les pivots de son apprentissage.

L'ensemble de ces objectifs fournit, entre autres, les bases d'une programmation scolaire dans laquelle il importe de tenir compte du style d'apprentissage et du rythme de développement propre à chaque élève. Pour ce faire, les objectifs d'apprentissage seront établis en fonction des capacités des élèves et de leur stade de développement.

La mission de l'éducation publique

Le rôle de l'éducation publique est de former des citoyens responsables et capables de participer activement à la vie de leur société.

Elle vise à garantir à tous les enfants un accès équitable à une éducation de qualité, qui leur permet de développer leurs capacités intellectuelles, sociales et émotionnelles.

En outre, l'éducation publique joue un rôle crucial dans la promotion de la démocratie et de la justice sociale, en enseignant les valeurs fondamentales de respect, de tolérance et de responsabilité.

Enfin, elle contribue à l'économie et au développement durable en formant une main-d'œuvre qualifiée et innovante, capable de relever les défis du monde moderne.

En somme, la mission de l'éducation publique est essentielle pour construire une société plus juste, plus démocratique et plus prospère.

Elle est le fondement de notre avenir et de notre bien-être collectif.

Il est de notre responsabilité collective de soutenir et de renforcer cette mission sacrée.

Ensemble, nous pouvons garantir à tous les enfants une éducation de qualité, pour un avenir meilleur.

Car, à la fin du jour, ce qui compte, c'est de laisser derrière nous une société plus juste et plus prospère.

La mission de l'éducation publique est de former des citoyens responsables et capables de participer activement à la vie de leur société. Elle vise à garantir à tous les enfants un accès équitable à une éducation de qualité, qui leur permet de développer leurs capacités intellectuelles, sociales et émotionnelles. En outre, l'éducation publique joue un rôle crucial dans la promotion de la démocratie et de la justice sociale, en enseignant les valeurs fondamentales de respect, de tolérance et de responsabilité. Enfin, elle contribue à l'économie et au développement durable en formant une main-d'œuvre qualifiée et innovante, capable de relever les défis du monde moderne. En somme, la mission de l'éducation publique est essentielle pour construire une société plus juste, plus démocratique et plus prospère. Elle est le fondement de notre avenir et de notre bien-être collectif. Il est de notre responsabilité collective de soutenir et de renforcer cette mission sacrée. Ensemble, nous pouvons garantir à tous les enfants une éducation de qualité, pour un avenir meilleur. Car, à la fin du jour, ce qui compte, c'est de laisser derrière nous une société plus juste et plus prospère.

Ensemble, nous pouvons garantir à tous les enfants une éducation de qualité, pour un avenir meilleur.

Car, à la fin du jour, ce qui compte, c'est de laisser derrière nous une société plus juste et plus prospère.

Il est de notre responsabilité collective de soutenir et de renforcer cette mission sacrée.

Ensemble, nous pouvons garantir à tous les enfants une éducation de qualité, pour un avenir meilleur.

Car, à la fin du jour, ce qui compte, c'est de laisser derrière nous une société plus juste et plus prospère.

Chapitre 2

Les principes directeurs

L'école primaire occupe une place fondamentale dans le développement de l'enfant. Avec l'appui de la famille et de la communauté, l'école primaire doit assurer la base des apprentissages et amener l'enfant à développer des habiletés, des connaissances et des attitudes qui lui permettront d'évoluer avec succès au sein de la société du XXI^e siècle. Tout en y faisant des apprentissages variés pour élargir sa compréhension du monde, l'élève acquiert des outils qui lui permettent d'apprendre toute sa vie durant.

La pédagogie est au cœur de la mission de l'école. Il va de soi que l'enseignement et le contexte dans lequel sont réalisés les apprentissages doivent tenir compte de principes pédagogiques clairs, cohérents et équitables. Les principes suivants sont à la source de l'école primaire renouvelée.

Les situations d'apprentissage doivent viser le développement global et intégral de l'enfant.

L'école primaire renouvelée vise une pédagogie centrée sur l'enfant en tenant compte de ses besoins, de ses intérêts, de son rythme et de son style d'apprentissage tout en assurant son autonomie et sa socialisation. L'école doit donner à l'élève les connaissances, les habiletés et les qualités d'esprit essentielles à la réussite de ses projets d'avenir.

L'état de la recherche sur l'apprentissage, l'intelligence et la mémoire démontre que les savoirs sont le résultat d'une construction. L'enfant, comme l'adulte d'ailleurs, s'appuie sur les connaissances qu'il possède déjà pour ajouter à son savoir ; toute information nouvelle confirme, infirme, précise ou enrichit une connaissance antérieure. De plus, pour accéder à de nouveaux savoirs et s'en servir dans des tâches de plus en plus complexes, l'élève doit structurer l'information dans sa mémoire. Pour que ces nouveaux savoirs soient durables, l'élève doit participer activement à son apprentissage. Il doit être l'acteur clef dans la pièce où se joue son destin.

L'école doit dépasser la simple transmission des connaissances et mettre en place des modalités efficaces d'intégration des savoirs. L'enseignant doit aider l'élève à se donner des outils qui lui permettent d'apprendre toute sa vie ; si apprendre est important, apprendre à apprendre l'est tout autant.

Implications éducatives

- *L'enseignant adopte une attitude d'ouverture et de confiance envers chaque élève. Il tient compte des idées, des opinions et des connaissances de l'élève pour l'amener à des idées et à des connaissances nouvelles.*
- *L'enseignant utilise une approche qui permet à l'élève d'explorer, d'établir des liens, d'énoncer des hypothèses et de les vérifier, d'analyser et de généraliser ses découvertes. L'élève est actif dans la construction de ses savoirs.*
- *L'enseignant profite de toutes les occasions pour permettre aux élèves de développer des habiletés sociales, telles le travail en équipe, la résolution de conflits, l'expression de ses idées, la confiance en soi et le respect des autres.*

Tout élève peut et veut apprendre ; chacun apprend à son rythme et selon des modalités qui lui sont propres.

De façon générale, on reconnaît que les enfants traversent les mêmes stades de développement. Il est également vrai que ce processus suit un rythme qui varie selon chaque personne. En tenant compte du rythme d'apprentissage de l'enfant et en accordant à chacun le soutien dont il a besoin, l'école lui permet de vivre des réussites et de se sentir compétent. Elle développe alors l'estime et la confiance en soi, ces facteurs qui influencent à leur tour la réussite scolaire et l'insertion dans la société.

Implications éducatives

- *Le temps d'enseignement doit varier selon le rythme d'apprentissage en fournissant aux élèves en difficulté le temps et l'assistance supplémentaires pour maîtriser les apprentissages et en proposant aux élèves doués des activités d'enrichissement ou d'accélération.*
- *Comme il est impossible de tenir compte du mode d'apprentissage dominant de chaque élève (exemples : visuel, auditif, tactile-kines-thésique) en tout temps, il importe de varier les stratégies d'enseignement et le matériel didactique. La diversification des stratégies d'enseignement permet à chaque élève de vivre à différents moments une approche qui lui convient mieux.*
- *Un processus d'enseignement bien planifié et bien géré a un impact sur les dispositions affectives et cognitives de l'élève et peut contribuer à améliorer son rythme d'apprentissage.*

L'habileté à communiquer est à la base de l'apprentissage et est essentielle pour vivre en société.

L'élève a avantage à devenir un bon communicateur. L'habileté à communiquer clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit, contribue de façon importante à l'apprentissage. L'école doit développer chez l'élève l'habileté à comprendre des messages et à les intégrer à son bagage intellectuel et affectif. Pour s'approprier de nouveaux concepts, l'élève doit pouvoir exprimer ce qu'il en comprend. L'enseignant qui donne la parole à ses élèves accroît leurs chances de s'approprier les concepts, de clarifier leur pensée et de la faire évoluer. Il leur permet par la même occasion d'acquiescer de la confiance en eux-mêmes, de s'affirmer et de coopérer.

Implications éducatives

- *Grâce à la stimulation constante de l'enseignant, l'élève doit prendre conscience, dès l'école primaire, de la nécessité de posséder une langue parlée et écrite qui soit riche et précise.*

- *L'élève doit avoir de multiples occasions de parler, d'écouter, de lire et d'écrire dans des situations d'apprentissage variées. C'est en se servant de la langue à des fins réelles, signifiantes et variées qu'il apprend à en saisir les fondements et les subtilités.*
- *L'enseignement de la langue ne peut se faire isolément ; il doit accompagner et soutenir tous les apprentissages. Pour approfondir la connaissance de nouveaux concepts de sciences, de mathématiques, de sciences humaines ou d'arts, l'élève doit pouvoir s'exprimer et confronter ses idées à celles des autres. Dans les divers champs d'études, il découvre les ressources linguistiques qui lui sont nécessaires pour décrire et comparer des réalités, faire des liens, formuler des hypothèses ou encore expliquer des démarches.*

Le développement intellectuel et social s'effectue au contact des autres ; les interactions sociales au sein de la classe jouent un rôle de premier plan dans l'apprentissage.

L'école primaire est une communauté d'apprenants. Elle est un lieu privilégié où l'élève accroît sa conscience sociale et apprend à s'engager de diverses façons dans son milieu. Les interactions sociales contribuent de façon importante à la construction des savoirs et au développement d'habiletés sociales. Le groupe devient littéralement une équipe où chacun des membres se voyant dévolu un rôle particulier et complémentaire est amené à assumer ses responsabilités. Les interactions basées sur la coopération sont très efficaces, car elles placent l'élève dans des situations d'apprentissage moins menaçantes que ne le fait la compétition.

Implications éducatives

- *Des activités d'apprentissage et des tâches qui peuvent être réalisées en équipe doivent être proposées régulièrement pour que les élèves apprennent à discuter, à affirmer leurs idées, à respecter celles des autres, à établir des consensus et à prendre des décisions. La capacité de travailler en*

équipe s'apprend si l'on amène les élèves à s'interroger sur leurs attitudes et sur l'efficacité de leurs interventions.

- *Les habiletés sociales s'apprennent, tout comme le français et les mathématiques. Ainsi, l'école doit développer chez l'élève des habiletés de nature personnelle et sociale.*
- *L'école doit faire appel aux différentes ressources du milieu en invitant des personnes et en organisant des échanges vivants et stimulants entre les élèves et leur milieu.*

La démarche de résolution de problèmes favorise le développement d'habiletés de niveau supérieur.

La société a besoin de personnes capables de résoudre des problèmes de toute nature : mathématique, sociale, économique, scientifique, politique ou technologique. Pour développer l'habileté à résoudre des problèmes, il ne suffit pas d'avoir acquis des connaissances théoriques. Il faut en outre être capable d'analyser des situations, de prendre conscience des concepts et des habiletés en cause, de faire des synthèses, d'évaluer sa démarche et de l'ajuster au besoin. L'habileté à résoudre des problèmes s'apprend et se développe par la pratique.

Implications éducatives

- *Les mises en situation doivent mobiliser toutes les ressources de l'élève, solliciter son engagement, développer sa créativité et le stimuler à se dépasser. Elles doivent placer l'élève en situation de résoudre des problèmes, de faire les analyses et les synthèses qui s'imposent. Dans toutes les disciplines, les situations d'apprentissage doivent contribuer à l'acquisition du processus de résolution de problèmes.*

- *L'élève doit apprendre à résoudre des problèmes dans différents domaines de sa vie personnelle et scolaire, qu'il s'agisse de découvrir les ressources humaines et naturelles de son milieu, de se donner des stratégies efficaces dans le travail d'équipe, ou encore de gérer son temps et ainsi assumer ses responsabilités et répondre à ses besoins.*
- *L'enseignant doit soutenir ses élèves, les encourager et les guider dans une démarche de résolution de problèmes. À mesure que l'élève accroît sa capacité de résoudre de nouveaux problèmes, l'enseignant l'amène à observer ses démarches, à les planifier, à les évaluer, à les ajuster en cours de route. Ainsi, l'élève apprend progressivement à connaître ses attitudes et ses capacités de gérer efficacement son travail.*

L'élève doit être amené à se responsabiliser face à ses apprentissages.

L'élève est le premier artisan de sa formation. À ce titre, il doit être progressivement amené à se prendre en charge en tant que personne en situation constante d'apprentissage.

Implications éducatives

- *La responsabilisation personnelle et sociale de l'élève doit être favorisée en lui permettant de participer pleinement à la gestion de ses apprentissages, en lui faisant connaître les objectifs visés et en lui proposant diverses activités pour les atteindre. On doit donner aux élèves la possibilité de faire des choix individuels et collectifs.*
- *Tout en leur reconnaissant le droit à l'erreur, l'école doit amener les élèves à réaliser des apprentissages solides, durables et transférables.*

Le rôle de l'éducation est de former des citoyens responsables et engagés. Elle doit être accessible à tous et de qualité. L'école est le lieu où se construit l'avenir de notre société.

Il est essentiel de promouvoir l'éducation tout au long de la vie. Cela permet de développer les compétences nécessaires pour relever les défis du monde moderne.

Le gouvernement a le devoir de garantir un accès équitable à l'éducation pour tous les citoyens. Cela implique des investissements importants dans les infrastructures éducatives.

Les parents jouent un rôle crucial dans le succès de leur enfant. Ils doivent encourager l'apprentissage et soutenir les efforts de l'école.

Enfin, il est important de favoriser la coopération entre tous les acteurs de l'éducation : enseignants, parents, chercheurs et décideurs politiques.

La qualité de l'éducation est un facteur déterminant de la croissance économique et du bien-être social. Elle contribue à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée.

Il faut donc veiller à ce que les systèmes éducatifs soient adaptés aux besoins de la société. Cela nécessite des réformes structurelles et des innovations pédagogiques.

Le développement de l'éducation est une priorité absolue pour notre pays. Nous devons nous efforcer de créer un environnement propice à l'apprentissage et à l'innovation.

En conclusion, l'éducation est le fondement de notre avenir. Elle nous permet de construire une société plus juste, plus équitable et plus prospère.

Il est de notre responsabilité collective de garantir que chaque enfant ait accès à une éducation de qualité. C'est le seul chemin vers un avenir meilleur.

Chapitre 3

Le rôle de divers intervenants

Le succès du mandat confié à l'école repose sur un partenariat entre divers intervenants de l'éducation et de la communauté. Nombreux sont les personnels de l'enseignement, de l'administration et de soutien qui contribuent au parcours scolaire de l'élève. Les paragraphes qui suivent traitent du rôle des intervenants qui se côtoient sur une base quotidienne.

L'ÉLÈVE

Un nouveau portrait de l'élève découle des principes pédagogiques qui viennent d'être énoncés. L'apprentissage apparaît fondamentalement comme une activité où l'élève est le premier personnage. On ne peut plus le considérer comme un consommateur passif ou uniquement comme un récepteur attentif. Il tient au contraire le premier rôle, un rôle essentiellement actif dans son apprentissage, sans quoi l'appropriation des connaissances demeure illusoire.

La participation de l'élève à son apprentissage exige qu'on lui accorde une large part d'initiative et d'autonomie, qu'on lui reconnaisse une compétence dans la construction de ses savoirs. En somme, l'élève doit assumer une grande part de responsabilité dans son apprentissage et dans ses progrès. Dans le cadre d'un système axé à la fois sur l'apprenant et l'apprentissage, il est perçu et traité comme un partenaire dans une entreprise où il a le plus à gagner.

L'ENSEIGNANT

Bien que le rôle de l'élève soit prédominant, l'enseignant garde une large part de responsabilité quant aux apprentissages réalisés par les élèves, responsabilité qu'il partage d'ailleurs avec eux. Il revient à l'enseignant de mettre en place un environnement propice à l'apprentissage, de susciter la curiosité des élèves et de soutenir leur démarche. Le questionnement occupe une place de choix dans la plupart des salles de classe. Il est important que cette technique d'enseignement soit utilisée de façon à augmenter la compréhension et le taux de participation des élèves.

L'enseignant doit relancer une activité par des interventions judicieuses lorsque la réflexion devient peu fructueuse.

L'enseignant anime la discussion, attire l'attention des élèves sur un phénomène, aide ces derniers à prendre du recul par rapport à leurs actions et réflexions et les amène à faire des synthèses. En un mot, l'enseignant est beaucoup plus qu'un catalyseur qui facilite une réaction chez les élèves ; il prend une part active à l'apprentissage. Son activité ne remplace toutefois pas celle des élèves ; elle sert plutôt à la soutenir et à l'orienter.

Pour être capable de jouer ce rôle, l'enseignant doit connaître l'enfant, son style et son rythme d'apprentissage, connaître la matière à enseigner et être en mesure de créer un environnement d'apprentissage stimulant et signifiant pour l'élève. Il doit mettre en valeur les compétences de chacun par un travail d'équipe, tant chez le personnel enseignant, chez les élèves que chez les autres partenaires, et se garder à l'affût des derniers résultats de la recherche en éducation.

LES PARENTS

Les parents, premiers partenaires dans l'éducation de leurs enfants, jouent un rôle central dans la vie scolaire. «Les parents doivent assumer une plus grande responsabilité dans l'éducation de leurs enfants et le système doit se montrer plus désireux de valoriser ce rôle en milieu scolaire» disent les auteurs du rapport *L'école à l'aube du 21^e siècle*.

Les études en matière d'éducation scolaire ont maintes fois signalé que les parents sont au cœur de la réussite de leurs enfants. Ceux-ci doivent pouvoir compter sur l'amour et l'appui de leurs parents pour relever les défis que leur pose l'école. Ainsi, il est essentiel de favoriser la collaboration entre le personnel scolaire, les élèves, les parents et la communauté. Cette coopération doit reposer sur une relation fondée sur la confiance et le respect mutuel.

Elle peut s'effectuer de maintes façons, soit :

- Inviter les parents et les bénévoles à oeuvrer au sein de l'école ;
- Appuyer le travail du comité consultatif de l'école afin d'instaurer un climat de collaboration et de communication ;
- Responsabiliser les parents et les autres intervenants du milieu envers leur école ;
- Favoriser et encourager une ouverture entre l'école et la communauté ;
- Créer des moyens d'information et de communication entre les différents intervenants du milieu et de l'école.

En somme, il importe d'ouvrir la voie à une solide collaboration entre les parents, l'école et la communauté.

LA DIRECTION D'ÉCOLE

Il va sans dire que le succès d'un renouveau pédagogique systémique repose en grande partie sur le leadership de la direction d'école. Dans le contexte d'une école renouvelée, il est évident que la direction est appelée à jouer le rôle d'un agent de changement et à exercer un véritable « leadership pédagogique » auprès du personnel de son école.

Le style de gestion proposé repose sur une approche participative où chaque membre du personnel enseignant et non enseignant est invité à exercer une forme de leadership au niveau du groupe et à mettre ses expertises au service de toute l'école. Compte tenu de la réalité que les élèves changent, que le savoir pédagogique progresse et que la société évolue, la direction d'école doit susciter et soutenir le renouvellement des pratiques pédagogiques et travailler en fonction d'une vision de l'école et de l'avenir.

Chapitre 4

L'organisation de l'école primaire renouvelée

L'école primaire comprend les élèves de la maternelle à la 8^e année, et ce, même quand ils ne sont pas tous sous le même toit. Il est important que les apprentissages se fassent sur une base continue et progressive, selon l'évolution de l'élève dans son développement intellectuel, social, physique et affectif.

L'école primaire regroupant les élèves de la maternelle à la 8^e année comporte bon nombre d'avantages. C'est une école qui a tendance à être du type «familial», ce qui permet d'accentuer l'attachement, la sécurité et le sens de continuité. Les enseignants ont plus de temps pour connaître les élèves et les élèves ont plus de temps à se préparer à vivre la transition entre le primaire et le secondaire. Cette transition se faisant plus tard promet d'être plus facile parce que l'élève ayant plus de maturité est mieux préparé à affronter les problèmes inhérents à cette transition.

Le primaire renouvelé invite les écoles à constituer des groupes où les élèves et le même enseignant partagent une bonne partie de leur journée. Cette formule dite de titulariat exige qu'un enseignant assume la responsabilité d'un groupe d'élèves à qui il enseigne un minimum de deux ou trois matières, ce qui favorise le rapprochement des enseignants et des élèves et permet d'établir entre ceux-ci une relation durable et empreinte de chaleur humaine. Dans un tel contexte, les possibilités qu'un élève développe un sentiment d'appartenance si nécessaire à son bien-être psychologique sont plus nombreuses.

LES ÉTAPES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le préscolaire

La maternelle est offerte aux enfants de cinq ans sur une base facultative. De concert avec la famille, la maternelle contribue de façon importante au développement d'habiletés physiques, sociales et intellectuelles chez les enfants qui la fréquentent. La maternelle contribue également au processus de prévention ou de dépistage précoce de problèmes d'ordre physique, intellectuel ou socio-affectif.

Le programme de la maternelle a une orientation humaniste à caractère social. Il est basé sur des valeurs d'autonomie, de responsabilité,

de créativité, d'entraide et d'estime de soi qui s'actualisent au moyen de méthodes actives. L'approche repose sur une pédagogie qui permet à l'enfant de se développer et de s'exprimer librement. L'enfant, premier agent de son développement, est amené à construire ses connaissances, et ce, à partir du réel et du concret.

Les premières années

La réussite éducative que l'école désire assurer à l'élève exige que ce dernier développe le goût d'apprendre alors qu'il est très jeune. Autrement, il risque de ne pas acquérir cette soif de l'apprentissage primordiale à l'actualisation de son plein potentiel.

L'école doit susciter la curiosité de l'élève, contribuer à élargir ses connaissances et développer ses habiletés, tant intellectuelles que sociales. Pour ce faire, l'école doit amener l'élève à se donner un fondement solide dans les langages de base et une connaissance des disciplines d'éveil qui permettent de compléter et d'équilibrer la formation de départ. Il est indéniable que le français et les mathématiques sont essentiels à la réalisation d'apprentissages de toute sorte ; ces disciplines devront alors occuper une place très importante dans la programmation.

Les années de transition ou de préadolescence

À la préadolescence, l'élève doit s'adapter à des changements physiques, sociaux et affectifs profonds. Il importe que l'école tienne compte de ces changements et assure la continuité dans les apprentissages afin de maintenir l'intérêt des élèves et de les faire participer pleinement. Bien que les principes pédagogiques demeurent les mêmes que pour les premières années de scolarisation, les moyens d'enseignement et les approches pédagogiques doivent être déterminés en fonction de l'âge, du développement et du degré de maturité des élèves.

L'accent étant placé sur les disciplines de base, la programmation scolaire offerte aux préadolescents sert de véhicule pour renforcer la qualité de l'éducation, pour transmettre et développer les valeurs, les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite éducative. On crée un milieu d'éducation stimulant et bienveillant répondant aux besoins de jeunes qui visent à atteindre l'indépendance et qui s'éveillent au monde social et politique qui les entoure. Les enseignants des années de transition voudront étendre leur répertoire pédagogique en utilisant divers procédés d'enseignement comme les cours interdisciplinaires, l'apprentissage coopératif, le travail par projet, les applications pédagogiques de l'ordinateur, etc.

LE REGROUPEMENT DES ÉLÈVES

Le regroupement des élèves est un facteur important dans l'organisation de l'école primaire. Les possibilités de regroupements sont multiples.

Le **groupement hétérogène** a l'avantage de favoriser la motivation par les pairs et de développer des habitudes de coopération. Il évite d'étiqueter les élèves et permet d'organiser des équipes où les enfants apprennent à s'accepter et à coopérer. Il est essentiel d'offrir, à l'intérieur de l'horaire, des activités de récupération pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés et des activités d'approfondissement et d'enrichissement pour les élèves plus doués.

Le **regroupement multiâge**, de même que le groupement hétérogène, invite à la coopération. On constate que des liens étroits existent entre les enfants d'âges différents dans leur développement cognitif, affectif et social. Les groupes multiâges font en sorte que les élèves bénéficient de quelques années dans un même contexte d'apprentissage. Cela permet à certains de reprendre des apprentissages qu'ils n'ont pas terminés. Pour l'enseignant, la continuité du travail est facilitée par l'arrivée ou le départ d'une partie seulement de la classe à chaque année. De plus, les jeunes sont stimulés par les apprentissages des plus vieux.

Le regroupement multiâge permettant à un enseignant de suivre les mêmes élèves durant deux ou trois années comporte de nombreux avantages. Ainsi, cet enseignant acquiert une vision des objectifs d'enseignement à plus long terme et approfondit sa connaissance des élèves, ce qui favorise la continuité dans les apprentissages et le respect du rythme des élèves.

Il ne faut pas confondre multiâge et **multi-programme** ou classe combinée. Il existe une différence fondamentale entre ces deux types de groupements. Ainsi, l'existence de classes multiprogrammes répond habituellement à des exigences administratives et consiste à regrouper les élèves de deux niveaux différents dans une même classe. Ce regroupement est effectué pour des raisons d'ordre «démographique», lorsque le nombre d'élèves est insuffisant pour constituer deux classes distinctes. Les raisons qui amènent à la formation de classes multiâges sont cependant d'un tout autre ordre, puisqu'il s'agit cette fois d'un choix pédagogique.

Si l'on poursuit la comparaison entre classes multiprogrammes et classes multiâges, on constate d'autres points de divergence. D'une part, la classe multiprogramme, telle que son nom l'indique, est une classe à l'intérieur de laquelle l'enseignant est appelé à enseigner des programmes scolaires distincts, alors que l'enseignant d'une classe multiâge organise les activités d'apprentissage à partir d'une programmation intégrée. D'autre part, une très grande partie des activités d'apprentissage de la classe multiprogramme est dirigée vers l'un ou l'autre des groupes d'élèves composant la classe, alors que les activités d'apprentissage du groupe multiâge sont des activités communes auxquelles tous les élèves participent pleinement.

La **classe homogène**, basée sur les habiletés et les intérêts, n'est pas une option à retenir à moins qu'elle ne soit utilisée sur une base temporaire pour répondre à des besoins particuliers. Elle devient alors un groupement flexible à l'intérieur d'une salle de classe ou entre les élèves de deux ou trois différents groupes-classes. La classe homogène présente un grand nombre d'inconvénients. En retirant les élèves doués pour former des classes enrichies, on affaiblit les classes régulières et on crée un milieu d'apprentissage non conforme à la réalité sociale. L'élève moins doué a besoin de la stimulation et de l'aide de ceux qui réussissent facilement, tandis que l'élève doué gagne à approfondir ses connaissances et à développer des

attitudes de coopération. Tous les élèves peuvent contribuer au groupe si l'on sait mettre à profit leurs aptitudes.

Un élément mérite ici d'être signalé : celui du **soutien à apporter aux élèves qui ne progressent pas au rythme de la majorité**. L'organisation de l'école et de la classe doit favoriser le soutien aux élèves en difficulté ou aux élèves pour qui la programmation régulière est insuffisante. Les modalités d'aide varient : soutien hors de la classe, individuel ou en petits groupes, ou encore aide individualisée en salle de classe. Les interventions hors de la classe ont le mérite d'offrir une aide précise et personnalisée ; elles présentent cependant l'inconvénient de priver l'élève de l'apprentissage qui se fait dans la classe en son absence. On constate aussi l'efficacité souvent réduite des interventions pédagogiques menées ainsi hors de la classe, soit parce que l'intervention est trop loin de ce qui se passe en classe, soit parce que l'élève ne réussit pas à transférer ses acquis du milieu particulier à celui de la classe. C'est de ce constat que découle l'idée d'intervenir en salle de classe régulière en utilisant une stratégie de collaboration entre l'enseignant et l'enseignant ressource. Cette formule a l'avantage de laisser l'élève au milieu de ses pairs en lui permettant de faire des activités guidées analogues à celles des autres mais adaptées à ses besoins.

On peut envisager que certains élèves réussiront à terminer leur école primaire plus rapidement alors que d'autres auront besoin de plus de temps. Le **retard** ou l'**accélération** devrait pouvoir se faire naturellement et graduellement grâce à un système d'évaluation et de promotion qui tient compte du rythme d'apprentissage de l'élève plutôt que du rythme du groupe. L'école qui adopte le concept de **progrès continu** accepte que la fin de l'année ne soit pas la seule période où l'élève peut terminer la programmation réservée à tel ou tel groupe d'âge. Tous les enfants du même âge ne passent pas par les mêmes stades de développement au même moment de leur vie. À ces différences personnelles viennent s'ajouter les différences culturelles et intellectuelles. Un système de progrès continu exige que l'école ait recours à un mode de regroupement davantage adapté à l'élève afin de répondre à ses besoins tout en tenant compte de ses goûts, de ses talents et de son développement intellectuel, personnel et social.

L'ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'école primaire renouvelée se veut un milieu riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. Tout projet éducatif qui vise un renouvellement véritable de l'école primaire ne peut se permettre de faire l'économie d'une remise en question des approches pédagogiques utilisées. En effet, c'est principalement à travers le choix des approches pédagogiques que se concrétise le projet d'une école primaire renouvelée.

Le choix d'une approche pédagogique n'est jamais un choix « neutre ». Les approches pédagogiques découlent de différents modèles pédagogiques, qui eux-mêmes s'inspirent de diverses philosophies ou approches éducatives, telles que l'approche humaniste, l'approche behavioriste, l'approche cognitive, l'approche sociologique, l'approche traditionnelle, l'approche constructiviste, etc. Notons que ces approches correspondent à peu de choses près aux différents courants pédagogiques répertoriés par nombre d'auteurs.

Ces approches éducatives donnent naissance à divers modèles pédagogiques qui se traduisent concrètement dans la salle de classe en approches pédagogiques. Une approche pédagogique (ou stratégie d'enseignement) correspond au mode d'organisation des activités d'apprentissage. Elle définit les interactions entre l'élève, les objectifs d'apprentissage et l'enseignant. De nombreuses approches pédagogiques sont susceptibles d'être retenues pour concrétiser le projet d'école primaire renouvelée (exemples : l'enseignement par projets, l'apprentissage coopératif, les centres d'apprentissage, le contrat, l'enseignement par les pairs, l'enseignement assisté par ordinateur, etc.). Trois critères doivent cependant présider à ce choix : la cohérence pédagogique, le respect des principes pédagogiques et la complémentarité des approches pédagogiques.

La cohérence pédagogique

Les approches choisies doivent être cohérentes avec le projet éducatif poursuivi par l'école. Comme mentionné auparavant, les approches pédagogiques ne sont pas « neutres » ; elles véhiculent des valeurs, elles sous-entendent certaines finalités éducatives telles l'entraide et le partage, l'autonomie sociale et cognitive, le respect de soi et des autres, etc. Elles s'inspirent de modèles pédagogiques découlant d'approches éducatives diverses (exemples : approche humaniste, approche cognitive, approche constructiviste,

approche behavioriste, approche sociologique, approche traditionnelle). Elles traduisent donc une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

Le respect des principes pédagogiques

Toute approche pédagogique se doit de respecter les six principes pédagogiques identifiés au chapitre 2. Ainsi, quelles qu'elles soient, les approches pédagogiques se doivent de proposer des situations d'apprentissage de nature à développer au maximum les habiletés motrices, intellectuelles, sociales et affectives des élèves. Les approches pédagogiques choisies par l'école doivent également permettre de développer l'habileté à communiquer, si essentielle à la vie en société. Elles doivent favoriser le processus de résolution de problèmes dans un cadre qui invite les interactions sociales entre élèves. Enfin, elles doivent tenir compte du rythme et des modalités d'apprentissage de chaque élève tout en le responsabilisant progressivement face à ses apprentissages.

La complémentarité des approches pédagogiques

La vision intégrée des apprentissages et le souci de responsabiliser l'élève se concrétisent au moyen d'approches pédagogiques variées. Il importe que ces approches soient suffisamment diversifiées pour que chaque élève puisse évoluer selon son style et son rythme d'apprentissage. On passera donc de l'enseignement collectif à l'enseignement en petits groupes, à un enseignement offert sur une base individuelle. De multiples approches pédagogiques peuvent ainsi aider l'école à respecter les différences individuelles et à créer des conditions d'apprentissage riches et attrayantes :

l'enseignement assisté par ordinateur, les centres d'apprentissage, l'apprentissage coopératif, l'enseignement tutoriel, l'enseignement par projets, etc.

L'école primaire renouvelée vise une plus grande responsabilisation de l'élève. Le rôle de l'enseignant est appelé à changer du fait que la pédagogie de l'école est davantage centrée sur l'élève et ses apprentissages. L'enseignant dans sa démarche de croissance pédagogique opte pour les stratégies d'enseignement qui lui conviennent le mieux et qui répondent davantage aux besoins des élèves.

Les quelques stratégies décrites brièvement dans les paragraphes qui suivent ne sauraient être une liste exhaustive des approches pédagogiques qui permettent de placer l'élève au centre de ses apprentissages. Il existe effectivement un éventail important de procédés pédagogiques, mentionnons :

- **L'enseignement par projets** permet un découplage très fructueux pour les élèves. Il s'agit de proposer des réalisations qui font appel à des connaissances et des habiletés variées. On peut, par exemple, proposer la fabrication d'une « murale » qui illustre l'environnement physique d'un milieu et les activités humaines qui y ont lieu. Pour ce faire, les élèves doivent observer et décrire leur milieu, mesurer et calculer, lire des textes, accroître leur dextérité manuelle, exercer leurs talents artistiques et développer leur sens de l'esthétique. L'approche par projets place les élèves en situation de résolution de problèmes, les amène à planifier, à faire appel à leurs acquis dans des situations nouvelles, à développer des habiletés de communication et des connaissances nouvelles. Elle favorise le transfert des apprentissages.
- **L'apprentissage coopératif** est une stratégie d'enseignement à l'intérieur de laquelle un groupe d'élèves en situation d'interdépendance s'entraident en vue de l'atteinte d'objectifs, pour lesquels ils seront collectivement renforcés. Chaque élève demeure responsable de ses propres apprentissages tout en étant responsable de l'apprentissage effectué par ses coéquipiers. Parmi les avantages de cette stratégie d'enseignement, on note une amélioration du rendement scolaire, aussi bien chez les élèves doués que chez les autres élèves, ainsi qu'un développement accru des habiletés sociales et une plus grande responsabilisation des élèves face à leurs apprentissages. De plus, il est reconnu que les transformations économiques, démographiques et sociales actuelles exigent que les structures compétitives de l'école traditionnelle soient remplacées par des structures coopératives à l'intérieur desquelles les élèves puissent apprendre à communiquer dans un esprit de coopération et d'entraide ainsi que dans le respect des différences individuelles.

- **Les centres d'apprentissage** sont une façon efficace de répondre aux besoins individuels des élèves. Un centre d'apprentissage est un secteur aménagé dans la classe où l'élève, seul ou en groupe, travaille à une tâche particulière. L'élève peut choisir le centre qu'il veut fréquenter ou encore être dirigé vers une activité à partir d'un besoin identifié. Certains centres sont préparés en fonction des objectifs des programmes alors que d'autres dépassent les contenus prescrits pour un certain groupe d'âge et permettent aux élèves de se rendre plus loin dans leurs apprentissages et plus rapidement. D'autres centres servent à l'orthopédagogie et à l'approfondissement ; d'autres encore sont des centres d'intérêt qui invitent les élèves à sortir du cadre de la programmation scolaire selon leurs goûts, leurs intérêts et leurs talents.

Les centres, excellent moyen de développer l'autonomie chez les élèves et de répondre à leur désir d'apprendre, sont montés préférablement avec la contribution de ces derniers. On y dispose des livres, des objets et tout matériel nécessaire ou utile pour mener l'activité. Dans certaines classes, on désigne des moments particuliers dans l'horaire de la semaine pour fréquenter les centres. Dans d'autres classes, les élèves y consacrent la plus grande partie de leur journée scolaire.

- **Le contrat d'apprentissage** est un moyen de personnaliser l'enseignement et de développer le sens de responsabilité des élèves. C'est un procédé d'enseignement qui mise sur l'individu mais qui n'exclut pas le travail en petits groupes. L'avantage du contrat est de permettre aux élèves de progresser à leur rythme et de fonctionner au niveau scolaire qui leur convient le mieux. Les élèves développent ainsi leur autonomie et apprennent à utiliser les ressources pour en tirer le maximum. Un contrat exige que les élèves puissent faire part de ce qu'ils ont appris mais leur laisse le choix des méthodes et des activités.

Les contrats d'apprentissage peuvent devenir des cours facultatifs destinés à enrichir le programme régulier. Il est possible qu'un contrat couvre un ou des thèmes au sein d'une ou de plusieurs disciplines. Ils peuvent être des occasions d'études indépendantes où l'élève a l'occasion d'explorer de nouveaux champs d'intérêt.

Les contrats, de préférence, sont conçus, organisés et planifiés par les élèves accompagnés de l'enseignant qui aide au besoin à fixer les objectifs, à déterminer les ressources et qui suggère les paramètres temporels de base.

LA PROGRAMMATION SCOLAIRE

Le renouvellement de l'école primaire ouvre grand les portes à la discussion et à la réflexion sur le potentiel de croissance aux domaines de l'enseignement, des interactions élèves-enseignants et par conséquent des programmes d'études.

Les connaissances pratiques et théoriques en psychologie du développement de l'enfant et du processus d'apprentissage nous invitent à réfléchir sur ce qui constitue un enseignement et un apprentissage efficaces. Une meilleure connaissance des styles d'enseignement et d'apprentissage permet de mieux répondre aux besoins individuels des élèves. Les données récentes en psychopédagogie indiquent clairement que l'apprentissage est un processus interactif et que les élèves doivent prendre une part active à des tâches réalisables, utiles et stimulantes afin de relever les défis que leur pose la programmation scolaire.

Ainsi, nous reconnaissons que l'enseignement traditionnellement axé sur l'enseignant et la transmission doit être davantage axé sur l'élève et la transaction. Nous reconnaissons également que les interactions élèves-enseignants doivent être responsabilisantes et moins contrôlées, coopératives et moins compétitives, divergentes et non pas basées sur la conformité.

La réflexion sur l'enseignement et les interactions élèves-enseignants conduit naturellement à l'examen des programmes d'études. En plus de tenir compte des étapes du développement des élèves, les programmes doivent offrir un contenu notionnel cohérent et progressif de la maternelle à la 12^e année. L'exercice de renouvellement de l'école primaire est un processus continu.

Les disciplines d'enseignement peuvent être regroupées en divers domaines de formation, par exemple : linguistique, artistique, scientifique, personnelle ou en champs d'études qui peuvent se traduire comme suit :

- les langues et les arts ;
- les mathématiques, les sciences et la technologie ;
- les sciences sociales, notamment les sciences humaines, l'éducation physique et la formation personnelle et sociale.

Quel que soit le regroupement des matières, quelle que soit la forme de présentation des programmes d'études, la programmation scolaire doit :

- ***Assurer un haut niveau de compétence dans les disciplines de base***

La langue maternelle et les mathématiques, dites disciplines de base, sont préalables à tous les apprentissages. C'est pourquoi, en plus de leur réserver un fort pourcentage du temps d'enseignement, il faut voir à les intégrer aux autres disciplines et à les appliquer avec exactitude et rigueur dans toutes les circonstances. La maîtrise du français, particulièrement en milieu minoritaire, doit être un souci constant qui se manifeste au sein de toutes les matières. Il est primordial que les élèves développent de bonnes compétences langagières et qu'ils soient capables de se servir du langage pour apprendre et pour communiquer de façon efficace dans divers contextes et champs d'études. Il importe également que les élèves acquièrent une compréhension des principes mathématiques et de leur application et surtout qu'ils soient capables de mettre en pratique cette compréhension dans la vie courante.

- ***Tenir compte des stades de développement de l'élève***

La programmation scolaire doit favoriser le développement de l'élève sur tous les plans. Pour ce faire, elle s'appuie sur les besoins et les intérêts des enfants et est adaptée à leur stade de développement.

- ***Être englobante et multidimensionnelle***

En plus de présenter les contenus notionnels, il importe de développer chez l'élève des habiletés et des attitudes qui lui permette d'être un apprenant toute sa vie durant. L'école est un lieu de formation et non seulement d'instruction. Ceci est d'autant plus vrai que les enfants d'aujourd'hui accumulent un bagage important de connaissances en dehors de l'école. Il importe alors d'accorder beaucoup d'attention au développement d'habiletés et à l'acquisition d'attitudes qui aident les élèves à mettre toutes leurs connaissances à profit.

- ***Assurer la continuité des apprentissages***

Apprendre est un processus continu; nulle expérience n'est sans lien avec ce qui la précède et ce qui la suit. La programmation scolaire doit donc

assurer la continuité et les transferts dans les apprentissages. Si la continuité est assurée, les élèves ne sont pas ralentis dans leurs apprentissages ou encore ne sont pas tenus de s'approprier des connaissances avant qu'ils n'aient atteint la maturité nécessaire. L'enseignant fait preuve de flexibilité dans le temps comme dans les approches. La priorité est donnée aux apprentissages puisque c'est l'apprentissage qui oriente l'enseignement, et non l'inverse.

- ***Promouvoir les apprentissages signifiants et pertinents***

Chez l'enfant, l'organisation des savoirs n'est pas cloisonnée. Compte tenu de la programmation scolaire qui est plutôt à base disciplinaire, l'enseignant doit amener l'élève à faire des liens et à effectuer des transferts. Les apprentissages sont signifiants et dynamiques lorsque l'élève est engagé activement dans la préparation et la réalisation de tâches éducatives qui lui permettent d'acquérir l'habileté à résoudre des problèmes de façon autonome et à développer les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir dans un monde en transformation. Les ressources que fournissent la bibliothèque et l'informatique contribuent à rendre les apprentissages signifiants et englobants. Il importe de reconnaître l'utilité de ces moyens d'apprentissage, d'en assurer la mise en oeuvre et d'en promouvoir l'utilisation.

L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

L'évaluation des apprentissages est une partie constituante de l'enseignement. Elle répond à de nombreux objectifs, notamment l'attestation de compétences, le diagnostic, l'imputabilité face à l'élève, aux parents et au public. Il est important d'utiliser un vaste éventail de stratégies d'évaluation afin de pouvoir répondre à l'ensemble des objectifs.

Qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative, l'évaluation est d'abord et avant tout au service de l'apprentissage et de l'enseignement. L'évaluation continue du cheminement de l'élève doit donc faire un avec le processus d'enseignement et d'apprentissage.

L'évaluation **diagnostique** se fait au début d'une année scolaire, d'un semestre, d'un module ou lorsqu'un élève éprouve des difficultés. Elle permet, entre autres, de déterminer les modifications à

apporter aux activités d'apprentissage ou d'enseignement pour un élève, un groupe ou une classe. C'est un type d'évaluation qui doit se faire de façon continue et qui ne doit pas figurer dans la note de l'élève.

L'évaluation **formative** se fait également de façon continue et vise l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage. Elle permet à l'élève et à l'enseignant de garder à l'esprit les objectifs à atteindre et les progrès accomplis et, au besoin, de donner une nouvelle orientation à leurs efforts. Lors de l'évaluation formative, l'enseignant vérifie non seulement les résultats dans les différentes activités d'apprentissage, mais aussi les méthodes de travail et les attitudes. L'évaluation formative fait partie de l'acte d'apprentissage ; elle aide l'élève à connaître ses forces et ses faiblesses afin de mieux orienter ses efforts vers la réussite éducative.

L'évaluation **sommative**, qui se situe généralement au terme d'une étape, d'une année ou d'un cycle d'étude, est utilisée en vue de décisions à des fins de classement ou de passage d'un niveau à l'autre. Elle a pour but de faire le bilan et de porter un jugement sur le degré de maîtrise des objectifs prescrits dans les programmes d'études.

En rapport à la **promotion**, il est certain qu'un élève qui ne maîtrise pas les habiletés de base en mathématiques, en lecture et en écriture, ne dispose pas des moyens pour accéder à l'ensemble des savoirs. Faut-il pour autant faire reprendre une année entière à un élève qui n'a pas acquis ces compétences essentielles? Les recherches sur cette question démontrent que l'élève qui redouble une classe réussit généralement bien l'année qu'il reprend, mais il éprouve à nouveau des difficultés au cours des années subséquentes. Il importe donc d'adopter une politique de prévention et d'accorder un soutien approprié et continu le plus tôt possible en cours d'apprentissage. C'est pourquoi la grille horaire doit prévoir des moments d'interventions continues auprès des élèves en difficulté, et ce dès les premières années de scolarité.

L'évaluation doit être conforme aux objectifs d'apprentissage et refléter la pratique pédagogique de la salle de classe. Dans un souci de cohérence et dans le but de mieux rendre justice aux savoirs et aux stratégies élaborées par l'élève, les moyens d'évaluation doivent être diversifiés. Ils doivent dépasser l'épreuve

écrite traditionnelle et faire place, entre autres, à l'observation, à l'entrevue, à l'analyse des productions, à l'autoévaluation et à l'évaluation par les pairs.

Un programme provincial d'évaluation externe des apprentissages au primaire a été instauré afin de se doter de moyens uniformes de vérifier l'acquisition des apprentissages fondamentaux en lecture, en écriture et en mathématiques. Des épreuves sont administrées sur une base annuelle en début d'année scolaire afin d'identifier chez chaque enfant de 4^e et de 8^e années le degré de performance par rapport à des critères prédéterminés. Ce programme d'évaluation a pour but de permettre de corriger des lacunes dans l'apprentissage et d'encourager les succès. Il vient confirmer ou éclairer l'évaluation faite par l'enseignant. D'autres disciplines, telles les sciences et les sciences humaines, feront éventuellement l'objet d'une évaluation sur une base périodique.

LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Le régime pédagogique comprend l'ensemble des matières scolaires devant être offertes aux élèves du Nouveau-Brunswick ainsi que le temps qui doit être consacré à l'apprentissage de chacune d'entre elles. Conformément à la Loi scolaire, le régime pédagogique relève de l'autorité du ministre de l'Éducation. Il revient à chaque enseignant de concrétiser ce régime pédagogique par une variété de pratiques et d'activités qui s'allient à un enseignement de qualité.

Nonobstant son statut de langue officielle au Nouveau-Brunswick, il n'en demeure pas moins que la langue française est très largement minoritaire en Amérique du Nord. Le fait que le français soit protégé légalement ne suffit pas à assurer sa vitalité. L'école, comme la société, doit être très sensible aux dangers et aux effets de l'assimilation et insister auprès des élèves sur l'importance et la valeur d'un français correct, tant à l'oral qu'à l'écrit. La recherche indique que la période la plus propice à l'acquisition des bases en langue maternelle est de un à cinq ans, à la maison, puis à l'école, au cours des années du primaire. Il est donc essentiel que l'apprentissage de la langue maternelle occupe une place primordiale au régime pédagogique du primaire. L'épanouissement du potentiel de chaque élève est intimement lié à la maîtrise de sa langue car en plus d'être une composante fondamentale de l'identité personnelle et culturelle de l'enfant, la langue est à la base de son développement intellectuel, social et affectif.

Le français non seulement sert de langue de communication mais, de concert avec les mathématiques, sert d'outil d'apprentissage dans l'acquisition des savoirs reliés aux autres matières d'enseignement. Il est impossible d'apprendre si l'on ne possède pas les outils nécessaires pour le faire ; il est par conséquent important que les élèves maîtrisent dès les premières années du primaire les notions de base propres à la langue maternelle et aux mathématiques leur permettant de développer les habiletés fondamentales à leur croissance intellectuelle et personnelle. On ne saurait minimiser l'importance de ces disciplines sans compromettre la capacité des élèves de répondre aux exigences de la société d'aujourd'hui et de demain.

La *Figure 1* présente le régime pédagogique arrêté pour le primaire. Le statut précaire de la langue française chez nous, la présence des médias anglo-

phones rendent nécessaires les actions en vue de mobiliser les intervenants à la préservation et au progrès du français. L'école primaire doit prendre les moyens pour permettre aux jeunes de développer des structures linguistiques, d'acquérir un bon vocabulaire et de s'exprimer dans un français correct, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'école doit également amener les élèves à développer dès leur jeune âge les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à comprendre, à interpréter et à utiliser le langage des mathématiques dans la résolution des problèmes reliés aux disciplines scolaires ainsi que dans la vie de tous les jours.

De plus, la *Figure 1* fait état d'une **gestion de classe** qui tient compte des besoins particuliers de tous les élèves en prévoyant des activités de récupération et d'enrichissement sur une base continue.

Matières d'enseignement	M			1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e années	4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années	7 ^e et 8 ^e années
Français	<i>Orthopédagogie et enrichissement</i>	<i>Bibliothèque et applications pédagogiques de l'ordinateur</i>	Interdisciplinarité et intégration des savoirs	40%	35%	25%
Sciences humaines				4%	6%	9%
Éducation artistique				6%	6%	4%
Formation personnelle et sociale et éducation physique				6%	6%	7%
Mathématiques				30%	25%	25%
Sciences et technologie				4%	6%	12%
Anglais langue seconde				—	8%	10%
Activités récréatives	*	*		10%	8%	8%

Figure 1

* S'appliquent à toutes les matières.

L'enseignant amène l'élève à faire des apprentissages dans chaque discipline, non pas pour la discipline en soi, mais en fonction des finalités de l'éducation à savoir que chaque domaine garde sa spécificité tout en contribuant au développement global de l'enfant. Il importe de mettre en lumière les liens qui unissent les diverses disciplines et de faire ressortir les habiletés et les attitudes que chacune vise à développer. Une programmation interdisciplinaire a l'avantage de rendre la matière plus pertinente et, par le fait même, d'améliorer la motivation de l'élève. L'objectif visé dans ce type de programmation est une intégration efficace et complémentaire des matières, ce qui exige que les concepts, les compétences et les attitudes recherchés soient au premier plan des préoccupations de l'enseignant.

En somme, l'organisation du temps contribue de façon importante à la qualité des apprentissages scolaires. À l'école primaire, un horaire équilibré assure une alternance entre les activités qui font appel aux divers domaines du développement de la personne. De même, le temps est réparti entre des moments de travail d'équipe, de travail collectif et d'activités individuelles. Cette diversité dans l'organisation du travail présente un double avantage. D'une part, elle permet de tenir compte de divers styles d'apprentissage; d'autre part, elle permet d'intervenir à divers moments de la journée auprès des élèves qui ont des rythmes d'apprentissage différents. Ainsi, des activités de récupération sont prévues pour les uns tandis que des activités d'approfondissement et d'enrichissement sont prévues pour les autres.

Chapitre 5

Le calendrier de mise en oeuvre

Le plan provincial de mise en oeuvre prévoit que la mise en place de l'école renouvelée se fera dans toutes les écoles primaires de la province sur une période de trois ans à compter de 1994-1995. Au cours de la première année, la direction et le personnel enseignant de quelque douze écoles ont travaillé de concert avec les parents et le personnel d'encadrement des conseils scolaires à la mise en oeuvre d'une école primaire renouvelée adaptée aux enfants d'aujourd'hui, conforme aux recherches les plus récentes en psychopédagogie et qui répond aux besoins et exigences de la société du XXI^e siècle.

Au cours de l'année scolaire 1995-1996, de nombreuses autres écoles primaires, soit environ 50%, comptent parmi celles qui travaillent à la mise en place d'un plan d'école renouvelée. Et finalement, en 1996-1997, toutes les écoles primaires de la province se prépareront au renouvellement de l'école primaire prévue pour septembre 1997.

Les conseils scolaires et les directions d'écoles établissent leur plan d'action. Les modalités sont déterminées au niveau local : achat de documentation et partage de lectures, observation, partage d'expériences, groupes de discussion et d'action, etc. Les thèmes reliés à l'école primaire renouvelée sont privilégiés dans le cadre des activités de perfectionnement. Ainsi, le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires collaborent à l'organisation de colloques régionaux et provinciaux.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à assurer la coordination provinciale et la publication de monographies portant sur des thèmes tels l'interdisciplinarité, les approches pédagogiques, le constructivisme, etc. Ces documents mis à la disposition des conseils scolaires et des écoles servent d'outils d'animation et de réflexion.

Le calendrier de mise en œuvre

Le calendrier de mise en œuvre est un document qui définit les dates de mise en œuvre des différents éléments du projet. Il est essentiel pour assurer que tous les acteurs du projet sont alignés sur les mêmes dates et que les ressources sont allouées de manière appropriée. Le calendrier de mise en œuvre est généralement représenté sous la forme d'un diagramme de Gantt ou d'un tableau de planification.

Le calendrier de mise en œuvre est un document qui définit les dates de mise en œuvre des différents éléments du projet. Il est essentiel pour assurer que tous les acteurs du projet sont alignés sur les mêmes dates et que les ressources sont allouées de manière appropriée. Le calendrier de mise en œuvre est généralement représenté sous la forme d'un diagramme de Gantt ou d'un tableau de planification.

Le calendrier de mise en œuvre est un document qui définit les dates de mise en œuvre des différents éléments du projet. Il est essentiel pour assurer que tous les acteurs du projet sont alignés sur les mêmes dates et que les ressources sont allouées de manière appropriée. Le calendrier de mise en œuvre est généralement représenté sous la forme d'un diagramme de Gantt ou d'un tableau de planification.

Le calendrier de mise en œuvre est un document qui définit les dates de mise en œuvre des différents éléments du projet. Il est essentiel pour assurer que tous les acteurs du projet sont alignés sur les mêmes dates et que les ressources sont allouées de manière appropriée. Le calendrier de mise en œuvre est généralement représenté sous la forme d'un diagramme de Gantt ou d'un tableau de planification.

Conclusion

L'école primaire renouvelée se veut un lieu d'apprentissage par excellence. Mis en pratique, les principes énoncés dans ce document peuvent faire de l'école un lieu de passion, celle d'apprendre. L'école renouvelée place l'élève au centre des activités. C'est une école qui concilie liberté et discipline, qui s'appuie sur la raison et la logique, qui fait appel à l'imagination et à la créativité.

L'école primaire renouvelée instaure une «pédagogie de l'effort» en visant à développer chez l'élève le goût du travail bien fait et la volonté de terminer ce qu'il entreprend. L'enseignant se considère comme faisant partie de la communauté d'apprenants qu'est la classe. L'école renouvelée encourage les échanges et les partenariats ; elle s'ouvre à la société dans toutes ses composantes : les familles, les entreprises, les associations, les médias.

L'école primaire met beaucoup d'importance sur les premières années de scolarisation sachant bien qu'il s'agit d'une étape décisive dans le cheminement éducatif d'un enfant. Il faut reconnaître que ce sont des années où le goût d'apprendre peut se développer de façon merveilleuse pour peu qu'on fasse vivre à l'enfant des expériences qui éveillent son esprit créateur et sa curiosité intellectuelle.

L'école primaire renouvelée assure aux élèves de la maternelle à la 8^e année un milieu de vie à la fois chaleureux et personnalisé, bien accordé à leur besoin d'encadrement. Elle vise à créer un esprit de groupe et un climat de confiance dont le bénéfice se fait sentir dans la réussite éducative.

Le personnel de l'école primaire forme une équipe qui travaille à l'émergence de projets pédagogiques qui rallient les énergies autour de la réussite éducative. Former une équipe, c'est s'assurer, entre autres, que les ressources et les talents de chacun soient mis en valeur. Certains membres du personnel, de par leur formation ou leurs intérêts particuliers, peuvent conseiller les autres dans l'enseignement d'une matière; d'autres se voient plus aptes à informer leurs collègues sur une stratégie d'apprentissage, ou encore sur une technique nouvelle. C'est par la coopération que le personnel éducatif réussit à fournir un enseignement de qualité.

Le présent document jette les premiers jalons d'une école primaire renouvelée pour les élèves francophones du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un exercice qui fait appel à la créativité et au sens de responsabilité de ceux qui sont associés à la réussite éducative des jeunes francophones. Ce renouvellement systémique de nature pédagogique et administrative est à la fois stimulant et exigeant. Les attitudes doivent être questionnées, les compétences mises à jour et les résistances au changement surmontées pour parvenir à des pratiques éducatives bien ancrées dans la réalité sociale et économique actuelle.

